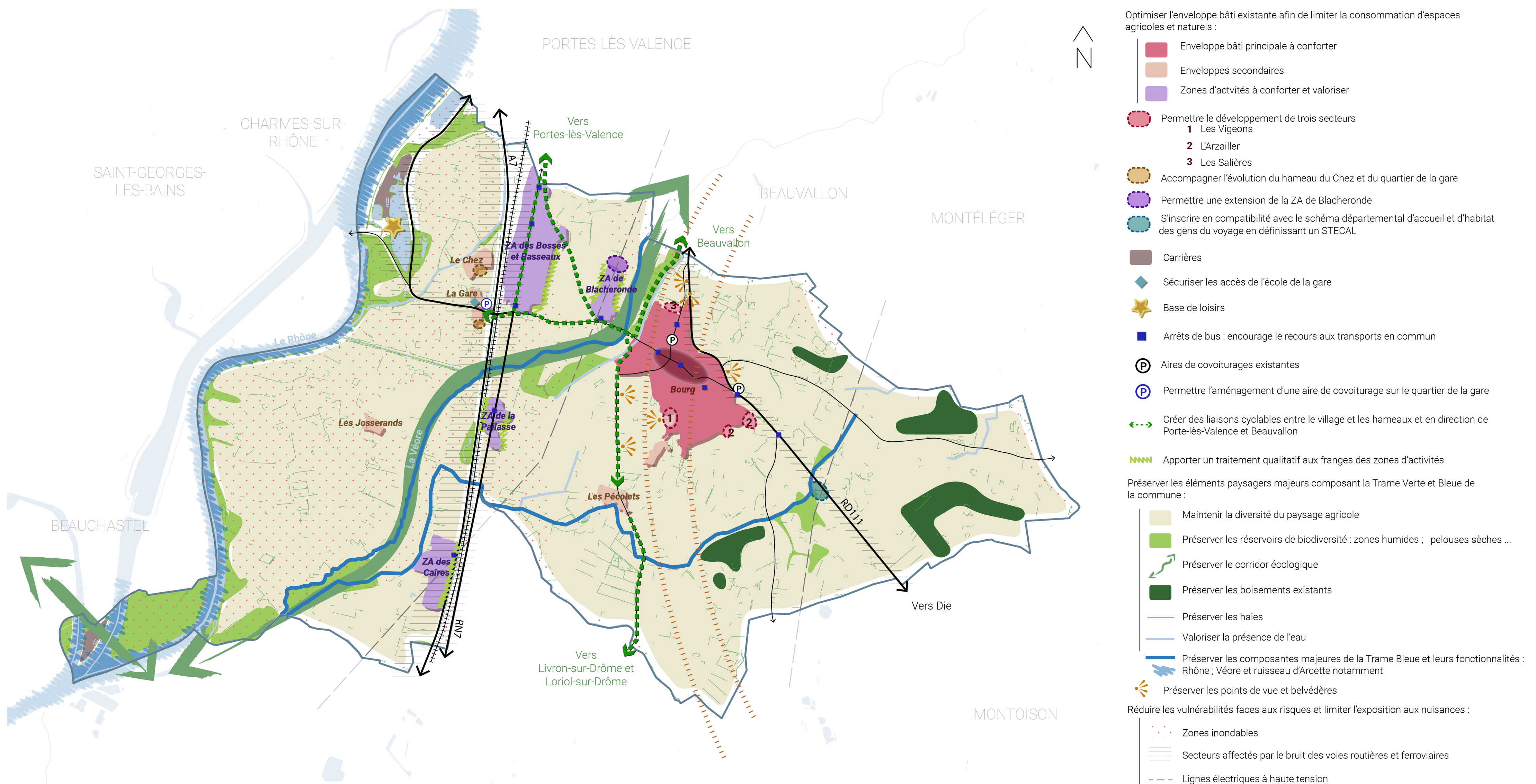
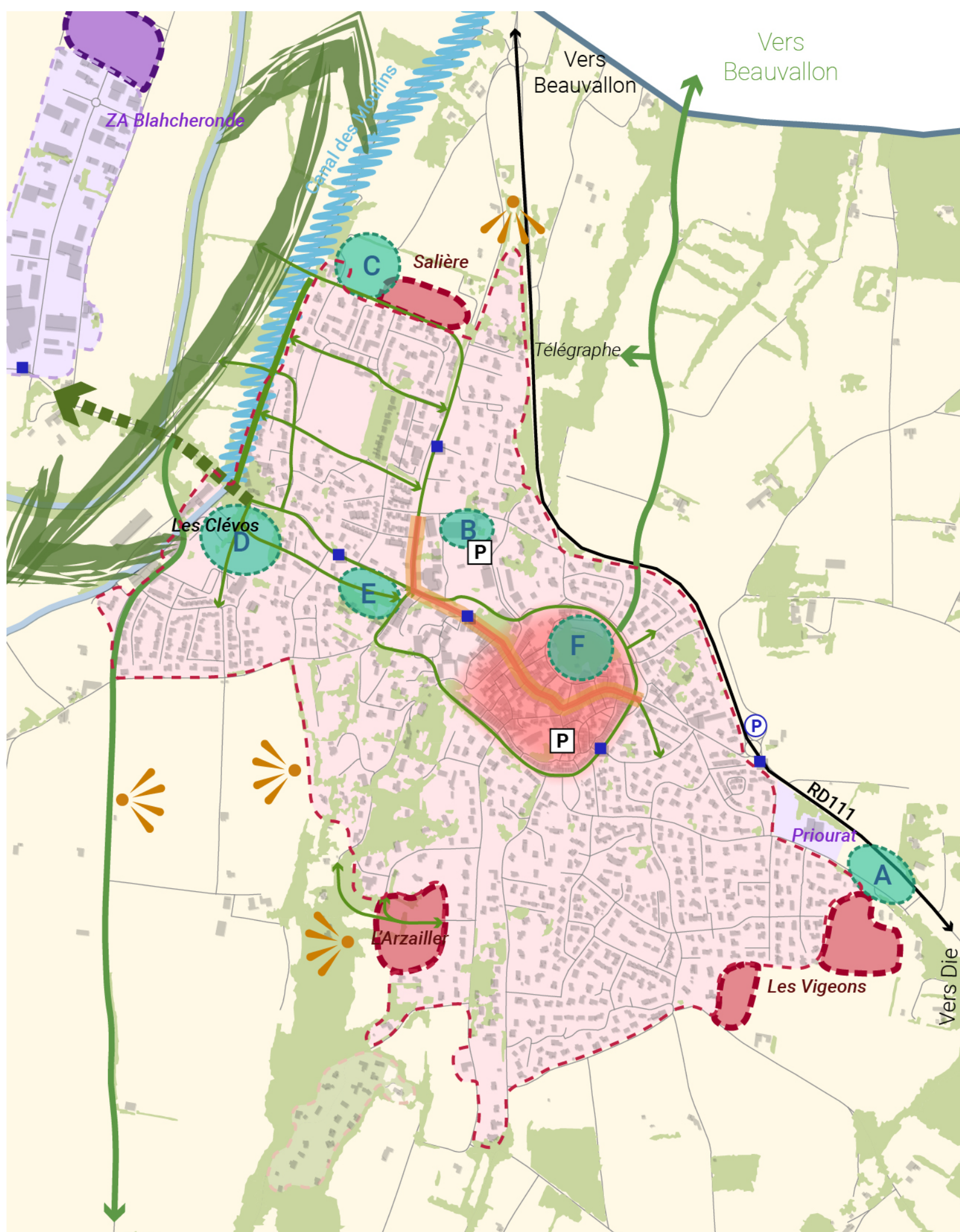


## LE PADD : PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

### SYNTHÈSE DU PROJET COMMUNAL :



### ZOOM SUR LE BOURG



#### AXE 1 : Accompagner l'attractivité résidentielle

- Enveloppe bâtie principale à conforter : optimiser les dents creuses, divisions parcellaires et gisements
- Dimensionner les services publics à la population présente et à venir :
  - A Conforter l'offre de loisirs à destination des jeunes située chemin du Peroux
  - B Répondre aux enjeux énergétiques du bâtiment
  - C Développer une nouvelle offre omnisport
  - D Valoriser le parc du Clévos et le réouvrir au public
- Satisfaire les besoins en matière de mobilité :
  - Assurer une perméabilité piétonne
  - Créer des liaisons cyclables permettant le cyclotourisme
  - Intégrer les projets de liaisons cyclables portés par le Département et Valence Romans Mobilités
  - Étoffer l'offre de stationnement du bourg
  - Encourager le covoiturage
  - Encourager le recours aux transports en commun (arrêts de bus)

#### AXE 2 : Préserver la qualité du cadre de vie

- Accompagner et encadrer la préservation de la qualité architecturale du bâti ancien
- Préserver les points de vue et belvédères
- Assurer un équilibre entre valorisation du foncier et intégration paysagère et architecturale
- Préserver du couvert végétal hors de l'enveloppe
- Permettre le développement de trois secteurs en extension tout en veillant à leur insertion paysagère et architecturale : l'Arzailier ; les Vigeons et la Salière
- Retrouver une cohérence d'espaces publics et de liens entre eux :
  - E Faire du site des anciens jardins familiaux un parc péri-rural mêlant pratiques urbaines et histoire rurale
  - F Créer une connexion entre le parc du château et la place Léon Lérissé
- Valoriser le canal des Moulins et ses abords
- Préserver la fonctionnalité du corridor écologique « Plaine de Valence n°2 »

#### AXE 3 : Soutenir l'attractivité économique

- Permettre l'extension Nord de la ZA de Blacheronde
- Poursuivre la mobilisation du parc existant afin de permettre l'installation d'artisans au cœur du village
- Soutenir le commerce de centre-bourg en veillant au maintien des rez-de-chaussée commerciaux et à l'accessibilité des commerces
- Conforter l'économie agricole